



Recuperation d'une voiture achete a credit

Par **lisa67**, le **16/08/2013** à **19:59**

bonjour

en vous faisant part de mon problème , j'espère qu'il y aura une réponse positive de votre part, car je suis dans le désespoir

il y a 4 ans j'ai acheté, avec un ami qui est devenu mon ennemi, une voiture a crédit. Il a mis les papiers du véhicule a son nom sois, disant pour que je ne paye pas l'assurance trop cher, par contre le crédit a été débité sur mon compte, pendant plus de 3 ans..c'est donc une voiture que j'ai paye. Autant que ce credit vient de terminer il y a peine 3 ou 4 mois .il est parti avec la voiture et il m'a dit que je ne la reverrai jamais!

y a t'il un moyen de faire quelque chose? quels sont les démarches a entreprendre?

EN VOUS REMERCIANT DE ME RÉPONDRE

cordialement

CORDIALEMENT

Par **Lag0**, le **17/08/2013** à **08:40**

Bonjour,

Ce qui compte, c'est le nom mentionné sur la facture d'achat. Que votre "ami" ait la carte grise à son nom ne prouve rien, la carte grise n'est pas un titre de propriété.